

Remboursement SCT

Contenu

[Le principe](#)
[Configuration](#)
[Pages associées](#)

- [3D Secure](#)
- [3D Secure - Personnaliser le nom du marchand](#)
- [Actualisation automatique des cartes](#)
- [Bascule à la source - Tests d'intégration sur les appels API Webservices](#)
- [Choix de la marque](#)
- [Demande d'une clef de chiffrement](#)
- [Déliassage](#)
- [Fonctionnalités avancées](#)
- [La gestion des codes retour](#)
- [Marque blanche](#)

Le principe

Payline propose aux commerçants de réaliser des remboursements avec un virement bancaire lorsque le moyen de paiement ne propose pas cette fonction.

Veuillez consulter la page du moyen de paiement pour vérifier si la fonction est disponible.

 Ce type de remboursement n'est disponible qu'avec les banques acquéreurs suivantes :

- ARKEA
- BNP
- CREDIT AGRICOLE
- SOCIETE GENERALE

Configuration

Vous devez souscrire à l'option **Remboursement par SCT** dans votre abonnement.

Ensuite il est nécessaire de configurer l'option SCT du moyen de paiement.

Intégration

Pour utiliser ce service, vous devez réaliser les demandes de remboursement avec le service doRefund.

Pages associées

- [Giropay](#)
- [Giropay \(gateway\)](#)
- [iDEAL](#)
- [Pay by Bank](#)
- [Remboursement SCT](#)